

BOA-leasing

La solution pour financer l'équipement de votre entreprise



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

in f | www.boaogo.com

N°052 | Mercredi 19 avril 2023 | PRIX DE VENTE : 300 F CFA



IMAGINE DEMAIN

BIMENSUEL TOGOLAIS D'INFORMATION GÉNÉRALE

INTERVIEW

Entretien avec Steve Bodjona, qui célèbre 10 ans de plume

Pp 5-6



ÉCONOMIE

Ecotaxes et péages innovants pour un progrès socio-économique harmonieux au Togo

Pp. 2-3



Koffi Sodokin, Maître de Conférences à l'UL

CULTURE

« J'invite la population à venir faire la fête autour de la cuisine du Togo et d'Afrique » Jean-Paul Agboh Ahouélé, promoteur du FESMA

P. 7



ECO-FINANCE

LA BOAD BOUCLE LA PREMIÈRE ÉTAPE DE SON AUGMENTATION DE CAPITAL Le capital de la BOAD passe de 1 155 milliards de FCFA à 1 709 milliards de FCFA.

P. 4



ECO & SOCIÉTÉ

Coris Bank International Baraka soutient le concours de récitation du Coran au Togo

P. 4

ECO & SOCIÉTÉ

Affaire de poissons avariés : aucune cargaison déchargée au Port de Lomé

P. 4

ROOTS

ERP, SGBD, SOFT, Matériel, Sécurité, Infogérance et Formation

Informatique & Technologies

EDI DELPHI C++ FORMATION

FIREWALL ODOO AI INFORMATIQUES TELECOMMUNICATION

CAMERA PYTHON ASSEMBLEUR VISUAL STUDIO HP FORNINAT FORTIGATE

DOMOTIQUE MICROSOFT INFRASTRUCTURE BIZTALK DIGITAL NTIC SAP

SGBD - BI TV ERP LENOVO EAI NAS PLANET

DAHUA SAP ASUS

ORDINATEUR SERVEUR DELL

E-BUSINESS SOPHOS DELL ASUS

REPORTING SÉCURITÉS TELEPHONIES DYNAMICS C#



En janvier 2019, le gouvernement togolais instituait une Taxe sur les véhicules à moteur (TVM) qui s'ajoute aux frais de péage sur certaines routes. Cette nouvelle taxe n'avait guère réjoui les automobilistes togolais, mais celle-ci devait contribuer à mieux financer la maintenance et la modernisation du réseau routier. Les fonds collectés grâce à ces mesures (TVM, péages) seront utilisés pour améliorer les infrastructures routières, contribuant ainsi à un développement économique et social équilibré et durable. Telle est, à travers cette tribune, l'opinion du professeur Koffi Sodokin, Maître de Conférences en économie du développement à l'Université de Lomé.

Imagine Demain

Ecotaxes et péages innovants pour un progrès socio-économique harmonieux au Togo

par Koffi Sodokin, Maître de Conférences à l'Université de Lomé



de vie et à renforcer la cohésion sociale (Bento et al., 2014). L'objectif ici est d'examiner l'utilité économique et sociale de ces taxes, en présentant des exemples tirés de différents pays et continents (tableau ci-dessous).

Financement des infrastructures routières

Les taxes sur les véhicules à moteur, telles que les taxes sur les carburants, les taxes d'immatriculation et les taxes sur les licences de véhicules, sont une source importante de revenus pour les gouvernements (Gwilliam, 2011). Ces fonds sont généralement utilisés pour entretenir et développer les infrastructures

routières, telles que les autoroutes, les routes nationales et les routes locales (Börjesson et al., 2012). De même, les péages contribuent également au financement des routes, en particulier des autoroutes à grande vitesse et des ouvrages d'art, comme les ponts et les tunnels (Börjesson et al., 2012).

Stimulation de la croissance économique

Le financement des infrastructures routières par le biais de taxes sur les véhicules à moteur et de péages est essentiel pour stimuler la croissance économique (Strauss et al., 2013). Des routes bien entretenues et

développées facilitent le transport des marchandises et des personnes, ce qui réduit les coûts de transport et augmente l'efficacité du commerce (Banister et Berechman, 2000). En outre, la construction de nouvelles routes et l'amélioration des infrastructures existantes peuvent générer des emplois, renforcer l'industrie de la construction et encourager l'investissement (Strauss et al., 2013).

Amélioration de la qualité de vie

Les taxes sur les véhicules à moteur et les péages contribuent également à améliorer la qualité de vie des ci-

Introduction

Le Gouvernement Togolais a mis en place le 1er janvier 2019 une taxe sur les véhicules à moteur (TVM). Cette taxe est payable en totalité en un seul terme pour l'année civile (Art. 163, CGI) au plus tard à la fin du premier trimestre de l'année en cours (Art. 59, LPF). Pour l'année 2023, le contrôle effectif du paiement de la TVM qui était prévu à partir du 1er avril 2023 sur les routes togolaises devra démarrer le 17 Avril, 2023. Estimé à près de 1,9 milliards de francs CFA en 2021, la TVM vient à 85 % en complément aux recettes de péages pour le financement de l'entretien routier (Art. 170, CGI). Elle est principalement axée sur l'amélioration et la qualité des routes pour le bien-être de la population. Cette décision, fondée sur des arguments solides, vise à optimiser la qualité de vie des citoyens en investissant les revenus générés par cette taxe dans l'entretien et l'élargissement des routes

existantes ainsi que dans la construction de nouvelles infrastructures routières. De plus, cette taxe permet de garantir la sécurité et le confort des usagers de la route en finançant des mesures préventives telles que l'éclairage public, la signalisation et l'aménagement des trottoirs. En réduisant les problèmes liés à la circulation, tels que les embouteillages et les accidents, la taxe sur les véhicules à moteur contribue à un environnement plus serein et moins stressant pour les citoyens.

Les aspects temporels et spatiaux des taxes sur les véhicules à moteur

Les taxes sur les véhicules à moteur et les péages jouent un rôle essentiel dans le développement économique et social des pays à travers le monde (Odeck et Bråthen, 1997). En contribuant au financement des infrastructures routières, ces taxes aident à stimuler la croissance, à améliorer la qualité

Tableau comparatif des Taxes sur les véhicules à moteur et des Péages dans le monde

Continent	Pays	Année de mise en œuvre	Taxes sur les véhicules	Péages	Contribution estimée au PIB (%)
Afrique	Afrique du Sud	1990s	Oui	Oui	0.5-1.0
Afrique	Nigéria	2003	Oui	Oui	0.3-0.6
Amérique du Nord	États-Unis	1913	Oui	Oui	0.8-1.2
Amérique du Nord	Canada	1920	Oui	Oui	0.6-1.0
Amérique du Sud	Brésil	1960	Oui	Oui	0.7-1.1
Amérique du Sud	Argentine	1970	Oui	Oui	0.4-0.8
Asie	Japon	1950	Oui	Oui	1.0-1.5
Asie	Corée du Sud	1970	Oui	Oui	0.5-0.9
Océanie	Australie	1950	Oui	Oui	0.7-1.2
Océanie	Nouvelle-Zélande	1930	Oui	Oui	0.6-1.0
Europe	France	1953	Oui	Oui	0.6-1.0
Europe	Allemagne	1949	Oui	Oui	0.7-1.1

*Note. Les pourcentages du PIB sont estimés en se basant sur les données disponibles dans les sources [1] et [2]. Les chiffres sont approximatifs et pourraient varier en fonction des sources consultées. [1] Taxes routières: comparaison avec l'étranger - DETEC[2] Comparatif européen des taxes et redevances routières ...[3] Liste des pays par taux d'imposition



Ecotaxes et péages innovants pour un progrès socio-économique harmonieux au Togo

(Suite de la page 2)

toyens (Bento et al., 2014). Des infrastructures routières modernes et bien entrete-

nues réduisent les temps de trajet, améliorent la sécurité routière et diminuent la pollution sonore et atmosphérique (Banister et Berechman, 2000). Par exemple, dans des pays comme la France et l'Allemagne, les taxes sur les véhicules et les péages financent des projets d'infrastructures routières visant à réduire la congestion, à favoriser l'utilisation de véhicules plus respectueux de l'environnement et à améliorer les conditions de circulation (Börjesson et al., 2012).

Renforcement de la cohésion sociale

Enfin, les taxes sur les véhicules à moteur et les péages jouent un rôle important dans le renforcement de la cohésion sociale (Odeck et Bråthen, 1997). En améliorant l'accès aux services essentiels, comme l'éducation, la santé et les opportunités d'emploi, les infrastructures routières contribuent à ré-

duire les inégalités entre les régions et à favoriser l'inclusion sociale (Bento et al., 2014). Par exemple, en Afrique du Sud et au Brésil, les taxes sur les véhicules et les péages ont permis de financer la construction et l'amélioration des routes reliant les zones rurales et les zones urbaines, contribuant ainsi à l'intégration économique et sociale des zones les plus enclavées et des populations les plus vulnérables (Gwilliam, 2011).

Conclusion

La TVM et les péages sont des leviers essentiels pour favoriser le développement économique et social, non seulement au Togo, mais également dans d'autres pays à travers le monde. En générant des ressources pour la maintenance et l'extension des infrastructures routières, ces taxes soutiennent la fluidité du transport des marchandises et des personnes, dynamisent la croissance

économique et participent à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. Par ailleurs, ces taxes et péages contribuent à renforcer la solidarité sociale et à réduire les disparités entre les différentes régions, jouant ainsi un rôle déterminant dans la construction d'une société plus inclusive et équitable. Il est donc primordial pour les gouvernements, y compris celui du Togo, de continuer à recourir à ces instruments pour investir dans le développement et l'amélioration des infrastructures routières, tout en encourageant une mobilité durable et respectueuse de l'environnement. De leur côté, les citoyens doivent être sensibilisés à l'importance et à la pertinence économique et sociale de la TVM et des péages, afin de mieux saisir leur contribution au financement des projets d'infrastructure et à la promotion d'un développement économique et social harmonieux.

Références :

- Banister, D., & Berechman, Y. (2000). *Transport Investment and Economic Development*. London: UCL Press.
- Bento, A., Hughes, J., Kaffine, D., & Khanna, N. (2014). *Vehicle Lifetime Trends and Scrappage Behavior in the U.S. Used Car Market*. *The RAND Journal of Economics*, 45(1), 135-154.
- Börjesson, M., Fosgerau, M., & Algers, S. (2012). *On the Path to an Ideal Transport System: A Roadmap for Swedish Transport Policy*. *Research in Transportation Economics*, 34(1), 5-14.
- Gwilliam, K. (2011). *Africa's Transport Infrastructure: Mainstreaming Maintenance and Management*. Washington, DC: The World Bank.
- Odeck, J., & Bråthen, S. (1997). *On Public Attitudes towards Implementation of Toll Roads—The Case of Oslo Toll Ring*. *Transport Policy*, 4(2), 73-82

La TVM, la taxe contre les émissions de gaz à effet de serre

L'écotaxe, et notamment la Taxe sur les véhicules à moteur (TVM), est un outil efficace pour encourager les consommateurs à adopter des modes de transport plus écologiques, en rendant plus coûteuse la possession et l'utilisation de véhicules polluants. Par exemple, au Togo, la TVM varie en fonction de la puissance des moteurs des véhicules. Les transports représentent l'une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre, et la TVM contribue à leur réduction en favorisant la transition vers des modes de transport durables.

Les revenus de la TVM sont réinvestis dans diverses initiatives, telles que le développement d'infrastructures écologiques, la recherche et le développement de technologies de transport écologiques, l'amélioration des réseaux de transport en commun, la promotion de modes de transport alternatifs et la sensibilisa-

tion à l'importance de réduire les émissions et les conséquences du réchauffement climatique.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et l'ONU Climat ont mis l'accent sur l'importance de réduire les émissions de gaz à effet de serre lors de conférences et rapports récents, tels que le Rapport spécial sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C (SR15) en 2018, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) en 2021 et le Rapport du GIEC sur les changements climatiques 2021 (AR6). Ces événements soulignent l'urgence de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs, notamment les transports, en mettant en œuvre des mesures telles que les taxes environnementales et la promotion de modes de transport durables. L'écotaxe, et notamment la TVM, est un instrument précieux pour encourager la transition vers des

modes de transport écologiques et financer des initiatives de lutte contre le réchauffement climatique. Les gouvernements ont ainsi la possibilité de s'engager activement dans la préservation de notre planète et la promotion d'un avenir durable pour les générations futures.

Références

- Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). (2018). *Global Warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty*. V. Masson-Delmotte, P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P.R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J.B.R. Mat-

thews, Y. Chen, X. Zhou, M.I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor, T. Waterfield (eds.). *In Press. Le rapport est accessible en ligne sur le site du GIEC à l'adresse suivante : <https://www.ipcc.ch/sr15/>*

Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). (2021). *Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Masson-Delmotte, V., Zhai, P., Pirani, A., Connors, S. L., Péan, C., Berger, S., Caud, N., Chen, Y., Goldfarb, L., Gomis, M. I., Huang, M., Leitzell, K., Lonnoy, E., Matthews, J. B. R., Maycock, T. K., Waterfield, T., Yelekçi, O., Yu, R., & Zhou, B. (eds.)]. Cambridge University Press.

Le rapport est disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/>

LA BOAD BOUCLE LA PREMIÈRE ÉTAPE DE SON AUGMENTATION DE CAPITAL

Le capital de la BOAD passe de 1 155 milliards de FCFA à 1 709 milliards de FCFA.

Le conseil des ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) a approuvé le 31 mars, la modification des statuts de la BOAD qui concrétise la première étape de l'augmentation de capital de la Banque approuvée le 30 décembre dernier.

Cette première étape fait passer le capital de la BOAD de 1 155 Milliards de FCFA à 1 709, 35 Milliards de FCFA soit une augmentation de 48%.

« Le Plan stratégique Djoliba (2021-2025) ambitionne un changement d'échelle, notamment, en terme de niveaux d'activité, renforçant l'action de la BOAD, en faveur de ses Etats membres et du secteur privé de l'UEMOA, et améliorant les conditions de vie des populations de l'Union. A cet effet, l'augmentation du capital, actée par ledit Plan, a été structurée en deux (2) tranches. La première, d'un montant de 554 350 M de FCFA, vient d'être bouclée », apprend-t-on d'un communiqué de la Banque.

La BOAD informe que, dans le cadre du renforcement de son capital, des diligences ont été conduites

avec une priorité donnée aux actionnaires historiques régionaux que sont les huit Etats de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) qui y ont souscrit. En outre, sept des huit actionnaires non régionaux (Allemagne, Banque Africaine de Développement, Banque Européenne d'Investissement, Chine, France, Belgique, Maroc) ont également participé à cette première étape.

Cette première étape de l'opération « a induit, de fait, une baisse substantielle de la tarification des interventions de la BOAD, en faveur des Etats et du secteur privé de l'Union. Il servira également à relever les niveaux d'activité, y compris l'activité concessionnelle. Le renforcement des fonds propres, augmentant, par ailleurs, la résilience de

l'Institution, permettra d'amortir d'éventuels chocs auxquels celle-ci pourrait être confrontée », insiste le communiqué.

La BOAD poursuit ses efforts en vue de finaliser la deuxième phase de l'opération, « qui concernera un montant, inscrit au titre du capital non souscrit, et réservé aux nouveaux actionnaires non régionaux, au fur et à mesure de l'agrément de leurs adhésions par les Organes délibérants », conclut la Banque.

Le plan stratégique de la BOAD, baptisé « plan Djoliba », approuvé en septembre 2020 par le conseil d'administration, prévoit une augmentation de capital de 1,5 milliard de dollars US (soit 837 milliards de FCFA) permettant à l'institution de doubler son niveau de fonds propres afin d'accroître son niveau d'engagements de plus de 50% sur la période 2021 - 2025.

Joseph MB

Coris Bank International Baraka soutient le concours de récitation du Coran au Togo



Des participants au concours récompensés

Coris Bank International Baraka, acteur principal de la finance islamique au Togo, apporte encore une fois son soutien au Concours National de Récitation du Saint Coran (CNRSC). Ce concours, une initiative de l'Association des Élèves et Étudiants Musulmans au Togo (AEEMT), était lancé depuis décembre dernier. Il promeut la culture et l'étude du Saint Coran au sein des communautés musulmanes du Togo. Après les phases de demi-finales déroulées à l'intérieur du pays, Coris Bank International Baraka

était aux côtés des organisateurs lors de la finale de la 27ème édition du CNRSC qui s'est déroulée le dimanche 09 avril à Lomé.

Le gagnant de ce concours ira représenter le Togo pour les phases internationales de Récitation du Saint Coran.

Coris Bank International Baraka est engagée pour la cause islamique

Coris Bank International Baraka tient à s'assurer de l'épanouissement de la jeunesse musulmane. Depuis son lancement au Togo en

2020, cette branche islamique de Coris Bank Internationale Togo porte un engagement assez remarquable pour la cause Islamique d'où ses différentes offres parfaitement adaptées et respectant les principes « charaïques ».

Elle dispose d'un réseau d'agences en cours de développement avec une Agence principale au carrefour 3K, de deux bureaux notamment Atakpamé et Sokodé et ouvrira bientôt ses locaux à Agoè-Atchanvé.

Amen le Saint

Affaire de poissons avariés : aucune cargaison déchargée au Port de Lomé

Depuis quelques jours circulent sur les réseaux sociaux, une vidéo de cargaison de poissons, des maquereaux, détruits par les autorités phytosanitaires. Cette destruction est intervenue dans un pays autre que le Togo. Le commentaire accompagnant la vidéo et alertant les populations précisent par ailleurs, la localité. Malheureusement des personnes mal intentionnées, ont repris cette vidéo arguant que la cargaison serait débarquée au Port autonome de Lomé. Ces vidéos et audios truqués ont été relayés sur plusieurs plateformes et groupes de réseaux sociaux semant le doute dans l'esprit des populations. Et la douane togolaise a tenu à donner des précisions aux journalistes.

Le Port Autonome de Lomé a-t-il reçu une cargaison de maquereaux avariés?

Le Port de Lomé n'a reçu ces derniers mois, aucune cargaison du genre. Et s'il en était le cas, il existe un protocole qui exige des contrôles avant tout débarquement. Les services phytosanitaires font les contrôles préalables à bord du navire avant toute opération.

Il est question de vingtaines de conteneurs de maquereaux débarqués et détruits par les services de contrôles phytosanitaires...

Depuis le début de l'année, aucun contrôle n'a abouti à une destruction massive de marchandises au Port Autonome de Lomé. Même pas un seul conteneur n'a fait l'objet de cette procédure. Si c'était le cas, cela aurait été su des populations car cette opération ne se fait pas en cachette.

Et pourtant dans une vidéo on voit la destruction se faire et des audios circulés arguant que c'est Lomé...

Les poissons dont il est question dans la vidéo ne sont pas

arrivés à Lomé et n'ont jamais été débarqués au Port de Lomé. Il s'agit des faits qui se sont déroulés dans un autre pays et sur lesquels les autorités de ce pays ont largement informé leur population.

Dans les audios qui circulent sur les réseaux sociaux, la douane est accusée d'avoir laissé déverser sur le marché une quantité du poisson incriminé. Est-ce possible ?

Nous ne connaissons pas les circonstances de l'opération dans le pays dont il est question. Mais il est évident que cela n'est pas possible au Port Autonome de Lomé. Les opérations respectent des normes. Le propriétaire de la marchandise ne peut enlever sa marchandise que lorsque toutes les formalités et les autorisations préalables sont obtenues. Mais ce qu'il importe de retenir, c'est qu'il n'existe pas de maquereaux avariés passés par le port de Lomé et déversés sur le marché togolais.

Quels commentaires faites-vous alors de ceux qui ont diffusés les audios précisant que c'est au Port de Lomé ?

Il s'agit d'une distorsion de l'information punie par la loi. L'administration va porter plainte contre X en attendant d'identifier les auteurs des audios pour qu'ils répondent des faits devant les juridictions compétentes.

Où donc se sont déroulés les faits ?

Les faits se sont déroulés en toute vraisemblance au Cameroun selon les vidéos qui seraient celles d'origine. Comme le témoignent des vidéos de la conférence de presse des autorités de ce pays.

Steve Bodjona, 10 ans de plume : « La diplomatie et l'écriture me nourrissent et se nourrissent mutuellement »

Diplomate de carrière, Steve Bodjona célèbre cette année ses dix années de plume, puisque celui-ci mène également une vie d'écrivain. Il évoque pour notre journal, sa vie d'auteur togolais soucieux d'aller à la rencontre de son public.

Imagine Demain : Combien de livres avez-vous écrits et quel bilan en tirez-vous ?

Steve Aklesso Bodjona : Ma bibliographie comporte à l'heure actuelle un total de 25 ouvrages dont 10 recueils de poèmes, 4 romans, 4 essais, 3 recueils de nouvelles, 2 albums jeunesse et 2 ouvrages collectifs. En termes de bilan, il est assez satisfaisant. A ce titre, je me réjouis tout particulièrement du choix porté, depuis 2020 sur mon roman « Des larmes au crépuscule » qui est inscrit au programme du français en classe de 4ème dans les collèges du Togo. Je me sens profondément honoré de voir régulièrement l'accueil que réserve le public à chacune de mes parutions. Mais mon objectif n'est pas encore atteint. Je pense d'ailleurs que cet objectif se renouvelle perpétuellement. Rires...

Vous êtes à la fois essayiste, poète, romancier. Vous incarnez l'excellence de la création littéraire...

Je reçois ces qualificatifs avec beaucoup d'humilité mais je laisse surtout le soin aux critiques, aux lecteurs, à vous femmes et hommes de média d'apprécier.

Où écrivez-vous ? À quel moment de la journée ? Combien de temps consacrez-vous à l'écriture ?

Il n'y a pas de moment précis. Je demeure esclave de mon inspiration qui semble ne pas avoir un choix particulier du moment. J'écris donc à tout moment de la journée et le temps mis varie selon la masse d'idées qui apprivoise mon esprit sur le moment. Pour ce qui est du temps généralement consacré pour l'écriture d'un ouvrage, cela est également fonction. Mon tout dernier ou-

vrage, « Rêves brisés » m'a pris environ sept années tandis que le cahier à Zénia n'a nécessité que six mois.

Y a-t-il un lien corrélatif entre le diplomate et l'écrivain ?

En ce qui me concerne c'est la passion. La passion pour le métier et la passion pour l'écriture. La diplomatie et l'écriture me nourrissent et se nourrissent mutuellement.

Vous estimez que « le cahier à Zénia » est un de vos livres « qu'il faut forcément lire ». Pourquoi cette préférence ?

En réalité, je peine toujours à faire un choix entre mes différents ouvrages. Mais le « le cahier à Zénia » est l'ouvrage qui m'a le plus fait « écrire » mon pays et qui, le plus, m'a replongé dans mon enfance.

Que font les membres du Club Le Littéraire, l'association dont vous êtes le président fondateur ?

Nous aimons dire que nous sommes « de passionnés combattants du livre ». Nous nous battons pour qu'au quotidien, le livre soit la chose la mieux partagée au Togo et au-delà de ses frontières. Pour atteindre nos objectifs, nous initions de nombreuses activités telles les causeries littéraires, les conférences et formations, la Foire Internationale du Livre de Lomé (FI2L), les braderies de livres, les dons pour renforcer les fonds documentaires des bibliothèques et des écoles, etc.

Quel bilan tirez-vous de vos diverses initiatives ?

Du positif, rien que du positif. Bien qu'il nous reste encore beaucoup de terrain vierge à ensemer, nous sommes très satisfaits du chemin parcouru



Steve Bodjona

depuis le lancement officiel, en 2017, des activités du Club Le Littéraire. De la FI2L (Foire internationale du livre de Lomé) aux Régionales du Livre en passant par le Prix Littéraire « Plumes en herbe », les tournées de sensibilisation et les braderies régulièrement organisées dans toutes les régions du Togo, sans oublier les dons d'ouvrages, nous contribuons chaque année à entretenir et à maintenir la passion du livre et de la lecture auprès de nombreux togolais, toute généra-

tion confondue.

Le 1er février, vous avez lancé « ShaNat Editions », une maison arrimée au Club le Littéraire. Que peut-on attendre de cette nouvelle maison d'édition ?

Je dois d'abord préciser que ShaNat Éditions, a, en priorité, la charge d'éditer, à compte d'éditeur, mes ouvrages, mais

aussi ceux à l'initiative du Club et quelques ouvrages qui seront retenus en fonction de leur pertinence. Il a donc vocation à contribuer à l'essor de la littérature dans notre pays.

Quels défis se posent dans le domaine de l'édition du livre au Togo ?

Le défi le plus grand demeure

(Suite à la page 6)



IMAGINE DEMAIN

Bimensuel togolais d'information générale

Récepissé N° 0574/26/07/18/HAAC du 26 juillet 2018

Directeur Général

Tété B. MENSAH-BOBOE

boboesejoseph@gmail.com

Tel : (+228) 79483748 / 93231786

Média-consultant:

Jean-François Pollet

Directeur de publication

ANIKA Koffi Amen

Tél : +228 91024439

Comité de Rédaction:

Joseph Mensah-Boboé

Cécile SOSSOU

Service commercial:

(+228) 70353590 /

93231786 / 79483748

Mise en page

A. Maxime +228 91 08 91 02

Imprimerie

Light Print, Qt Forever

1000 exemplaires)

Distribution

DAMALI Kossi

Contacts

Avepozo Ibomonou

Tél: (+228) 70353590 / 93231786



Le nouveau livre de l'écrivain Steve Bodjona : « Rêves brisés » paru aux « ShaNat Editions » en 2023. Prix 3000 FCFA, celui de la distribution. Nous pouvons déjà nous réjouir de la richesse de la production littéraire togolaise. Malheureusement, tous les ouvrages produits sont méconnus du public en raison principalement d'une défaillance dans la politique de distribution. La seule promotion pour la sortie d'un livre est insuffisante pour toucher leur destinataire. Une redynamisation de certains maillons de la chaîne du livre s'avère nécessaire.

La vente des imprimés ne baisse-t-elle pas d'années en années face à la concurrence du numérique ?

Je suis de ceux qui estiment qu'entre le livre papier et le numérique, il n'y a pas de concurrence mais, bien au contraire, une véritable complémentarité. S'il est vrai que l'édition numérique gagne du terrain, principalement en occident, cette même réalité n'est pas aussi palpable dans nos pays.

Toutefois, quel que soit le continent, je reste convaincu que le livre papier a encore de beaux jours devant lui. Il n'y a pas meilleure sensation pour un passionné de lecture de sentir le parfum enivrant des feuilles d'un nouveau livre dont on tourne une à une les pages et que l'on classera après dans sa bibliothèque privée.

La littérature en générale n'est pas rentable au Togo. Les écrivains peinent à vivre de leur plume. Qu'est-ce qui explique cet état de fait ?

Pour moi, l'essence même de l'écriture doit être la passion. L'écrivain avant toute ambition pécuniaire doit être mu par le désir de communiquer, de partager qui lui vient de son rapport avec le livre, de sa passion.

Ecrivain et diplomate de carrière, Steve Aklesso Bodjona préside le Club Le Littéraire, association qui œuvre inlassablement à la promotion du livre et de la lecture. Il est initiateur de divers événements littéraires au Togo dont, la Foire Internationale du Livre de Lomé et les Régionales du Livre, le Prix Plumes en Herbe.

Son engagement lui a valu le Prix Denyigban de l'excellence culturelle décerné lors du Togo Top Impact – 2020 en tant que personnalité ayant le plus marqué l'année dans le domaine de la promotion culturelle malgré le contexte de crise sanitaire.

Steve Bodjona titille plusieurs genres littéraires. Du roman à la poésie en passant par la nouvelle, l'essai et la littérature jeunesse, il est, depuis 2013, auteur de vingt-cinq ouvrages. Entre autres, De cœurs en cœur, Hymne à la nation, Salves d'Afrique, Les ronces de l'amour, L'odyssée ou le journal d'un migrant, Misères et chimères, La valse des diplomates, ESSO le petit curieux découvre les fêtes traditionnelles du Togo, Politique étrangère du Togo, Des larmes au crépuscule, œuvre inscrite depuis 2020 au programme de français en classe de 4ème au Togo.

MONÉTIQUE IBSS-group : A la pointe du savoir monétique et informatique

Présent dans 13 pays africains, IBSS Group propose des solutions de sécurisation de paiement et de traitement des billets. Elle ne cesse de diversifier son offre commerciale pour répondre aux besoins des entreprises et élargit désormais son domaine d'action aux solutions digitales.



La société existe depuis 18 ans avec au départ, son siège à Niamey au Niger. Aujourd'hui, avec sa plateforme à Lomé, le groupe s'implante dans plusieurs pays du continent. « La décision de répandre une telle structure en Afrique de l'Ouest et centrale est née au vu des besoins grandissants exprimés par le marché. Notre société s'appuie sur des ingénieurs expatriés expérimentés et une

équipe technique et dynamique de jeunes », note-on auprès de la société.

Concernant la sécurité monétique, l'International Business Security Solution (IBSS)-group s'est donné pour mission d'agir face aux fraudes. La société propose des compteuses de billets et divers produits de caisse qui rendent le paiement et le traitement des billets rapides et fiables.

La société occupe une place de choix dans la monétique et peut s'enorgueillir de proposer à des institutions bancaires, depuis fin 2019, de nouveaux produits que sont les bornes de remise de chèques et des machines de dépôt d'espèces de dernière technologie.

La force de la société se repose sur l'offre à des prix concurrentiels grâce à des commandes qu'elle fait depuis les maisons de fabrication, sur la proximité des techniciens pour la maintenance et interventions rapides, et sur la disponibilité des pièces de rechanges.

IBSS-group se veut innovateur et fédérateur de solutions digitales, en proposant « des services adaptés aux besoins nouveaux des entreprises au travers de la transformation digitale et en étendant ses offres numériques au sein de toutes les organisations, activités et processus. IBSS-group souhaite garantir constamment la qualité et le sérieux dans des domaines aussi sensibles que sont la monétique et le digital.

Imagine Demain.

Je roule avec ma Zencard et toi ?

Disponible à 1000 fcfa
dans toutes les Oasis



ZENER SA
+228 90 22 54 56
Agoè - Nyekonakpoè - Aného - Kpalimé - Ramatou
Nous vous apportons l'énergie

www.Zener.tg



« J'invite la population à venir faire la fête autour de la cuisine du Togo et d'Afrique », Jean-Paul Agboh Ahouélé, promoteur du FESMA

Le Festival de la Marmite (FESMA), grand rendez-vous des restaurants et des restaurateurs, initié par l'agence de communication Focus Yakou, se déroulera du 26 avril au 09 mai 2023 à Lomé autour du thème « Cuisine et ODD : repenser la culture, le partage et la consommation des aliments ». Les festivaliers démontreront la richesse de l'art culinaire togolais en présentant différents mets concoctés avec des produits des fermes togolaises. Jean Paul Agboh Ahouélé, le patron de Focus Yakou, nous parle de l'évènement.



Jean-Paul Agboh Ahouélé

Imagine Demain : Le FESMA devient-il la plus belle fête gastronomique du Togo?

Jean-Paul Agboh Ahouélé : L'ambition est effectivement d'en faire la plus belle fête culinaire et gastronomique du Togo, mais également un levier pour faire de notre pays et de Lomé sa capitale, une place forte de la cuisine continentale.

Pouvez-vous revenir sur les enjeux qui ont motivé le choix du thème de cette année qui est « Cuisine et Objectif du Développement Durable : repenser la culture, le partage et la consommation des aliments » ?

Nous avons choisi ce thème parce qu'il est de notre époque. Il s'agit pour nous d'aborder les enjeux d'alimentation, de production et de consommation durables à travers la cuisine.

Comme vous le savez, la proportion de personnes souffrant de la famine dans le monde croît sans cesse. Selon les chiffres des Nations-Unies, ils seraient près de 690 millions, soit environ 9% de la population mondiale exposés à la faim. La pandémie de la Covid-19 qui a sévi pendant deux

ans, a exacerbé la situation. Et si la tendance ne s'inverse pas, les personnes touchées par la faim atteindraient 840 millions d'ici 2030.

Dans ce contexte, tous les spécialistes soutiennent qu'un changement profond du système mondial d'agriculture et d'alimentation est nécessaire pour relever le défi de nourrir décemment et suffisamment les habitants de la terre, y compris les 2 milliards de personnes supplémentaires qu'elle comptera d'ici 2050. Cela passe par une augmentation des capacités de la productivité agricole ainsi qu'un renforcement des systèmes durables de production de nourriture.

L'édition 2023 du FESMA, avec en arrière plan l'Objectif de développement durable (ODD) 1 qui ambitionne d'éliminer la pauvreté et la faim dans le monde, veut offrir un cadre à la réflexion sur les nouveaux paradigmes à adopter ainsi que les mesures à mettre en œuvre afin de changer le système mondial d'alimentation et d'agriculture pour combattre la faim dans le monde.

Quelles sont les activités prévues et la particularité de cette 2ème édition ?

Comme l'année précédente, l'édition 2023 propose aux par-

ticipants un riche et « appétissant » programme.

Elle sera meublée d'une grande foire culinaire et agroalimentaire où sont attendus une centaine d'exposants et plus de 50 000 visiteurs, un colloque scientifique international sur le thème « Les aliments et des hommes », des tables rondes sur des thèmes dont par exemple « Aliments et santé : les valeurs nutritives des produits » ou encore « Promotion du consommateur local : comment réduire notre dépendance vis-à-vis des produits importés ? », un workshop sur « Créer et développer son business en restauration », des ateliers de cuisine animés par des chefs de renom ou encore des master class sur « Art de la table : entre tradition et modernité », « Les secrets des mélanges d'ingrédients culinaires pour une cuisine gastronomique africaine réussie », ou encore « Tradition et innovation ».

Des animations, des concerts et un diner de gala sont également au programme.

Cette édition est essentiellement centrée sur la formation ainsi que la digitalisation. En effet, les participants peuvent notamment réserver leurs stands et payer leurs tickets en ligne, et commander leur plat préféré à la foire depuis leur lieu de travail ou leur domicile et se faire livrer.

Nous sommes à quelques jours du festival. Comment se passent les préparatifs ?

Comme vous pouvez l'imaginer, la pression monte. Mais les préparatifs vont tout de même bon train. Nous avons une équipe compétente et à la tâche, des partenaires engagés. C'est le lieu de remercier toutes les associations qui sont à nos côtés pour que la fête 2023 soit encore plus belle, notamment l'Union des acteurs de la gastronomie togolaise (UAGT), l'Union des chefs cuisiniers du Togo (UCCT), Développement de l'art culinaire au Togo (DACT) ou encore l'Association des jeunes professionnels de l'hôtellerie du Togo (AJPHT). Nous sommes également heureux d'accueillir à nos côtés cette année, Les Cuisines africaines, association basée à Paris (France).

La grande foire culinaire et agroalimentaire du CETEF-Lomé à Togo 2000 sera-t-elle une rencontre de la « bouffe à gogo » ?

Nous l'espérons en tout cas. Tous les jours, il sera proposé ce que nous appelons la Marmite du Jour, pour faire dégus-

ter, découvrir ou re-découvrir aux festivaliers, leurs plats préférés, ceux de leur enfance, ceux d'autres pays du continent, seuls, avec des amis ou en famille.

Quel est le bilan de la tenue du FESMA à Kara les 17 et 18 mars derniers ?

L'étape de Kara a été une belle réussite. Nous avons été impressionnés par l'accueil qui nous a été réservé et par l'intérêt que le sujet de la valorisation de nos mets et saveurs suscite auprès des populations. Je pense qu'aller dans les régions s'inscrit désormais à l'agenda de chaque édition du FESMA.

Votre mot de fin...

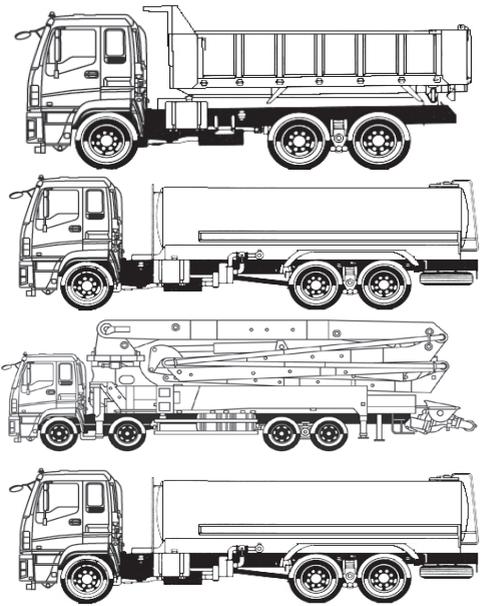
J'invite tout d'abord les restaurateurs, cuisiniers, producteurs, transformateurs, distributeurs, grossistes, artisans, commerçants intervenant dans l'agro-alimentaire à réserver les derniers stands restants. Ensuite, la population à venir faire la fête autour de la cuisine du Togo et d'Afrique, du 26 avril au 07 mai à la foire Togo 2000. Car le FESMA, c'est avant tout une grande fête.

Propos recueillis par Joseph Boe.

ISUZU

Avec vous, pour le long terme!

POSSIBILITÉ ILLIMITÉES



ISUZU D-MAX
L'ORIGINALITÉ REDEFINIE

3.0 TURBO DIESEL
INTERCOOLER

4x4

ISUZU
ALL-NEW **MUX**
YOUR POWER RIDE

